

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CROUY-SAINT-PIERRE

N°09-2025**Date de convocation :**
17/02/2025**Date d'affichage :**
03/03/2025**Nombre de conseillers
en exercices : 10****Nombre de conseillers
qui ont délibéré : 09****Nombre de pouvoirs : 1****Pour : 10****Contre : 00****Abstention : 00****Objet : Rénovation de la
salle des fêtes – Avenant
Opération****Certifié exécutoire
compte tenu de :**
Sa transmission en
Préfecture le :**Et de sa publication le :**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre février à 18h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. SINOQUET Régis, Maire.

Étaient présents :

M. le Maire, SINOQUET Régis,

M. le 1^{er} adjoint, CLÉRÉ Denis

Mme. La 2^{ème} adjointe, LEGROS Alexandra,

Élus : M. BOULET Bernard, M. LEGRIS Cyril, Mme MEULIN Maryline,

Mme SINOQUET Valérie, Mme LEROY-LONGUET Marie-Pierre et M.

VAN LAECKEN Patrick,

Était absent excusé : M. LEULIER Jean-Paul (donne pouvoir à Mme LEROY-LONGUET Marie-Pierre).

Mme LEGROS Alexandra est désignée secrétaire de séance.

RÉNOVATION DE LA SALLE DES FÊTES – AVENANT OPÉRATION

Monsieur le Maire fait le point sur le projet de rénovation énergétique de la salle des fêtes.

Il sollicite l'autorisation du Conseil Municipal pour le versement des subventions de Territoire d'Energie Somme (ex-FDE80) :

Fonds de concours « ETUDES » - TE80 = 4 240,00€

Fonds de concours « TRAVAUX » - TE80 = 16 220,00€

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- approuve l'avenant à passer avec Territoire d'Energie Somme pour la réalisation des travaux prévus sous mandat de maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la convention initialement signée.

- sollicite le fonds de concours de TE80 pour les travaux

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant et tous les documents relatifs à cette opération.

Fait et délibéré en séance les jours, mois, et an susdits.

Le Maire

Pour extrait conforme,
Le Maire, Régis SINOQUET

